

## **BNA ASSURANCES**

### **Introduction au marché principal de la cote de la Bourse**

L'introduction au marché principal de la cote de la Bourse de la société « **BNA ASSURANCES** » sera réalisée **le jeudi 14 août 2025** selon la procédure d'inscription directe. A cette occasion, les 87 391 790 actions de nominal un (1) dinar chacune, qui composent le capital social actuel de la société BNA ASSURANCES, seront négociables dans les conditions suivantes :

- Compartiment : A
- Groupe de cotation : 12 (Fixing)
- Code Mnémonique : BNASS
- Code ISIN : TN0007680010
- Un seul fixing sera programmé : **à 12h00**
- Négociation au dernier cours coté : **de 12h00 à 12h15**
- Cours d'introduction : le cours moyen pondéré des séances de bourse du 06 au 12 août 2025 des transactions réalisées sur le hors-cote
- Groupe de cotation des lignes secondaires : 32

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites :

« Pendant les deux premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de  $\pm 30\%$  par rapport au cours de référence du jour, aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces deux séances, il est programmé un seul fixing par séance.

Cependant, dès qu'un cours est établi durant la première séance, ces règles particulières cessent d'être appliquées. »